



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION,  
*en charge de la protection sociale généralisée*

DIRECTION DE LA SANTÉ

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

### NOTICE D'INFORMATION

#### Traitement de données à caractère personnel

#### **Investigations relatives au nouveau Coronavirus (SARS-CoV-2) - COVID-19 :**

Suivi des cas possibles, des cas confirmés et des personnes contact  
par la direction de la santé (Bureau de veille sanitaire)

#### ➤ **Finalités et Responsables de traitement :**

Afin de maîtriser les risques épidémiques liés au virus SARS-COV-2 (virus responsable de la maladie connue sous le nom de Covid-19), la direction de la santé, service administratif relevant du gouvernement de la Polynésie française, met en œuvre sous sa responsabilité, un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalités :

- le suivi des cas possibles et confirmés d'infection par le virus SARS-COV-2 ;
- le suivi des personnes dites contact d'un cas confirmé ;
- la réalisation d'enquêtes sanitaires destinées à limiter la propagation du virus et à rompre les chaînes de contamination ;
- le suivi épidémiologique ;
- la cartographie des zones d'infection.

Ce traitement est géré par la Plateforme COVID 19 constituée spécialement pour le suivi de l'épidémie, qui relève de la direction de la santé.

#### ➤ **Base légale du traitement :**

Ce traitement se fonde sur la mission d'intérêt public de la Polynésie française (article 6.1.e du RGPD<sup>1</sup>) relative à la protection de la santé et à la lutte contre les menaces sanitaires.

Le traitement de données nécessaires à l'établissement de la cartographie des zones d'infection est fondé sur le consentement de la personne concernée (article 6.1.a du RGPD).

#### ➤ **Catégories de données traitées :**

- **Les données traitées concernent toutes personnes :**

---

<sup>1</sup> Règlement UE n° 2016-679 du 27 avril 2016 dit « règlement général pour la protection des données »

- présentant les symptômes d'une possible infection par le virus SARS-COV-2 (cas possible) ;
  - dont l'infection par le virus SARS-COV-2 est confirmée (cas confirmé) ;
  - ayant été en contact avec un cas confirmé (sujet contact)
- **Les données sont collectées auprès :**
- des personnes concernées elles-mêmes ;
  - des laboratoires et centres de prélèvement procédant aux analyses en vue de dépistage du covid-19.
- **Les données portent sur :**
- l'identification des personnes (identité, date de naissance, numéro DN) ainsi que leurs coordonnées (adresse, téléphone, courriel) ;
  - leurs données cliniques et biologiques uniquement en relation avec l'infection COVID-19 ;
  - leur exposition à l'infection ;
  - leur occupation professionnelle ;
  - et, pour les cas confirmés, les personnes avec qui elles ont pu être en contact.

Des données permettant la géolocalisation des cas confirmés sont également susceptibles d'être collectées, afin d'identifier les zones géographiques dans lesquelles existe un risque de propagation active du virus afin d'adapter les actions sanitaires en conséquence.

Après collecte, ces données de géolocalisation sont anonymisées et ne permettent pas d'identifier ou d'individualiser les personnes dans une zone.

**La collecte et le traitement des données permettant votre géolocalisation sont soumises à votre consentement. Vous pouvez accepter de les donner mais vous pouvez également librement le refuser. Si vous acceptez, vous pouvez revenir sur votre consentement par la suite et le retirer à tout moment.**

**Votre refus ou le retrait de votre consentement n'auront aucune conséquence sur votre prise en charge.**

➤ **Durée de conservation des données :**

Les données seront conservées pour une durée maximale de trois mois à compter de leur collecte puis détruites automatiquement après.

➤ **Destinataires des données :**

Les données ne sont accessibles qu'aux personnels spécialement habilités de la Plateforme COVID 19 de la direction de la santé.

L'ensemble de ces personnes est soumis au secret professionnel et/ou médical.

Les données cartographiques anonymisées sont accessibles, à leur demande, aux mairies et aux services du haut-commissariat pour les actions sanitaires relevant de leur périmètre de responsabilité.

➤ **Vos droits sur vos données :**

Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés<sup>2</sup> », vous disposez, après justification de votre identité des droits d'accès et de rectification, du droit à la limitation de vos données, ainsi que du droit d'opposition si vous justifiez de raisons tenant à votre situation particulière.

Vous disposez du droit de retirer votre consentement au traitement relatif à la géolocalisation, librement et à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à :

**Direction de la santé**  
Bureau de veille sanitaire  
B.P. 611 – 98713 Papeete, Tahiti  
Courriel : [veille@sante.gov.pf](mailto:veille@sante.gov.pf)

➤ **Information complémentaires et réclamations :**

Pour toute information complémentaire sur le traitement des données ou réclamation, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD).

**Déléguée à la Protection des Données (DPD)**

DPO  
Service de l'informatique  
BP 4574, 98713 Papeete, Tahiti  
Courriel : [dpo@informatique.gov.pf](mailto:dpo@informatique.gov.pf)

Si vous estimez que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez déposer plainte auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL)- [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

---

<sup>2</sup> Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « loi informatique et libertés »